

Défibrillateurs

Lieux équipés et personnel formé

Au camping, sur les lieux sportifs, dans les musées… 12 défibrillateurs ont été progressivement installés par la Ville pour prévenir les incidents cardiaques et offrir les moyens de réagir rapidement. Une mise en place consécutive à un plan de formation aux premiers secours.

Identifier les lieux stratégiques, former puis installer les équipements. Suivant cette démarche, la Ville vient d'achever son équipement en défibrillateurs. 12 sont désormais proposés. Les sites sportifs ont été les premiers équipés et les autres, les plus fréquentés comme les musées, viennent de l'être.
« Cette mise en place a été engagée avec le CCAS pour le volet santé et avec le service des sports pour ses infrastructures », précise Thomas Soëte, maire-adjoint chargé de l'action sociale.

Formation à l'appui

Avoir un défibrillateur, c'est essentiel mais encore faut-il savoir s'en servir. Pour faciliter au maximum son utilisation, la Ville a choisi des équipements automatiques, qui nécessitent cependant un apprentissage. Educateurs sportifs, gardiens de salle, animateurs… Au total, 40 agents de la Ville présents sur les sites concernés, ont été formés par les sapeurs pompiers de Bayeux. Au programme : l'utilisation du défibrillateur mais aussi, plus largement, la pratique des premiers secours.

> Mode d'emploi



Défibrillateurs, mode d'emploi

1. Donner l'alerte (le 18 pour les pompiers, le 15 pour le SAMU ou le 112, numéro d'urgence unique en Europe).
2. Réaliser des compressions thoraciques.
3. Brancher le défibrillateur et suivre les instructions dictée par une voix jusqu'à l'arrivée des secours.

> LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque année en France, 60 000 personnes sont victimes d'un incident cardiaque. On estime que la défibrillation rapide avant l'arrivée des secours pourrait sauver 3 000 à 4 000 vies par an.